

TÉMOIGNAGES

L'incompréhension

« Les conflits naissent d'abord de l'incompréhension réciproque. Et cette incompréhension nourrit l'agressivité. Ce que je trouve gratifiant, au tribunal de commerce, c'est de replacer le différend dans le domaine du rationnel et ainsi d'apaiser le conflit, à défaut de toujours le résoudre. *L'agressivité vient de ce que l'on ne comprend pas. Depuis toujours l'humanité est prête à s'entre-tuer sur le thème de savoir si Dieu existe, mais personne n'a jamais tué personne sur le thème de deux et deux font quatre*, disait André Comte-Sponville au cours d'une conférence sur l'expertise. Je ne trouve pas meilleure définition de ma mission d'expert de justice. »

Bernard Denis-Laroque (67)



D.R.

Celui qui sait agit

« Engagé très tôt dans des missions d'expertise technique, je me suis tout naturellement rapproché du groupe X-Expertise. J'ai ainsi découvert les us et pratiques de l'expertise judiciaire auprès de camarades qui en étaient déjà familiers, me nourrissant au suc de leur expérience pratique, si essentielle à la conduite d'une mission formelle à naviguer entre parties et avocats ; m'instruisant parallèlement de sujets que je n'avais pas pratiqués ; comprenant que l'expert n'a pas toujours pour mission principale de découvrir la vérité mais plus souvent celle d'en faire prendre conscience aux parties ; mettant enfin en œuvre le principe selon lequel celui qui sait agit. »

Serge Ruel (63)



D.R.

Un lieu privilégié

Contrôleur général des Armées en 1976, membre des commissions spécialisées des marchés publics j'ai demandé mon inscription sur la liste des experts près la cour administrative d'appel de Paris et rendu visite à Michel Brisac, le président d'X-Expertise dont il a été l'âme tant qu'il a vécu. Esprit vif et précis, je garde un souvenir ému de son accueil si cordial. Il accepta même de m'accompagner lors de ma première expertise, où il tint le rôle de secrétaire, à la grande surprise des avocats présents. Le groupe X-Expertise est depuis pour moi un endroit privilégié pour apprendre et me perfectionner, pour échanger avec mes camarades sur les finesses de l'expertise, dont le but est d'éclairer les parties et le juge.

Jacques Lutfalla (55)



D.R.